



Une municipalité grandeur nature

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

LE MARDI 9 DÉCEMBRE 2025 À 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Adoption du budget pour l'exercice 2026;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2026, 2027 et 2028;
6. Période de question;
7. Levée de la séance.